

## **Découvrez les lauréats de l'appel à projets < Paris Code >**

**Vendredi 25 novembre, Pauline Véron et Jean-Louis Missika, adjoints à la Maire, ont annoncé les lauréats de l'appel à projets < Paris Code >, une initiative novatrice pour développer la formation aux métiers du numérique et l'ouvrir aux Parisiennes et aux Parisiens les plus fragiles.**

L'appel à projets < Paris Code > est un plan de soutien d'un million d'euros aux formations du numérique, avec l'objectif de former 2.000 développeurs supplémentaires par an d'ici à 2020. L'ambition est de permettre prioritairement aux jeunes décrocheurs scolaires ou universitaires, aux seniors en reconversion, aux femmes – sous-représentées dans ces métiers –, et aux habitants des quartiers populaires, d'accéder à ces formations aux pédagogies innovantes et adaptées aux méthodes de travail du numérique. Une initiative qui s'inscrit en prolongement du plan « Grande Ecole du Numérique » initié par l'Etat en mars 2015.

Tous les secteurs de l'économie sont concernés par la transition numérique. Ces changements induisent la création de nouveaux métiers et, donc, la recherche de nouvelles compétences. De nombreuses entreprises peinent à recruter les bons profils, ce qui constitue à la fois un vivier d'emplois inexploité et un frein à la croissance économique. C'est de ce constat qu'est né le programme de formation < Paris Code >.

L'appel à projets s'est achevé le 9 septembre dernier. Plus de 30 projets ont été reçus et étudiés par un jury composé d'experts du secteur. Vendredi 25 novembre, aux Canaux, Maison des Économies Solidaires et innovantes (19e), Pauline Véron et Jean-Louis Missika ont dévoilé les noms des 14 lauréats et l'ouverture de 1.300 places de formation dès 2017, et ont appelé les entreprises intéressées par le programme à devenir partenaires pour atteindre au plus vite l'objectif des 2000 développeurs par an.

Vous en trouverez le détail dans le dossier de presse ci-joint.